



Communiqué de presse

Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 7 mai 2020

Les Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire de Sofina SA se sont tenues ce jeudi 7 mai 2020 conformément aux modalités de participation décrites dans le communiqué de presse et la convocation publiés le 21 avril dernier.

Approbation des nouveaux statuts

L'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé la modification des statuts pour les mettre en conformité avec le Code des sociétés et des associations.

Approbation d'un dividende unitaire brut de 2,90 EUR, soit un dividende net de 2,03 EUR

L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé le bilan et le compte de résultats clôturés au 31 décembre 2019, tels qu'établis par le Conseil d'Administration, de même que l'attribution d'un dividende unitaire brut de 2,90 EUR par action, soit 2,03 EUR net de précompte mobilier.

Le dividende sera payable par Euroclear contre détachement du coupon n° 22 le 18 mai 2020 (« Ex-date » : 14 mai 2020 et « Record date » : 15 mai 2020).

Approbation des renouvellements de mandats d'administrateurs proposés et nomination du Commissaire

L'Assemblée a également approuvé :

- le renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Charlotte Strömberg, pour une période de quatre ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2024;
- le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Jacques Emsens, pour une période de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2023; et
- la nomination de Ernst & Young Bedrijfsrevisoren BV/Réviseurs d'Entreprises SRL, représentée par son représentant permanent Monsieur Jean-François Hubin en tant que Commissaire, pour une période de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2023.

Impact de la situation Covid-19 sur les fonds propres de la Société

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, la Société a partagé quelques considérations sur l'impact de la pandémie actuelle sur son portefeuille. La nature même des activités de Sofina rend cette appréciation difficile, dès lors qu'elle dépend de la situation propre de chacune de ses participations. Or, s'il est évident que l'ensemble de celles-ci sont impactées, tant d'un point de vue de la marche des affaires que d'un point de vue opérationnel, certaines souffrent de la crise là où d'autres en bénéficient. D'autre part, en ce qui concerne l'activité Sofina Fonds Privés¹, s'il est probable que le rythme d'investissement et les distributions vont ralentir du fait de la pandémie, l'impact de ce ralentissement ne sera connu que dans les mois à venir. La Société a précisé suivre de près la situation des sociétés du portefeuille et l'évolution

¹ Investissements dans des fonds de capital-risque et de capital-développement.

de ses liquidités. Elle a également informé les actionnaires des initiatives sociétales prises par Sofina et certaines sociétés du portefeuille.

Dans ce contexte et en préparation de son Assemblée Générale Ordinaire, la Société a réalisé un exercice d'estimation de l'évolution de ses fonds propres au 31 mars 2020 par rapport à ceux de la précédente clôture. Cet exercice a été réalisé globalement sur base des mêmes principes de valorisation que ceux appliqués lors de l'exercice de valorisation au 31 décembre 2019, en tenant compte du contexte de marché résultant de la crise du Covid-19 ainsi que d'hypothèses et de données actualisées. La variation de l'activité Sofina Fonds Privés a été faite en prenant en considération les appels de fonds et distributions effectués durant le trimestre écoulé et une estimation de la variation du portefeuille lui-même.

Le chiffre communiqué ci-dessous n'a pas été revu par le Commissaire, et les estimations de la variation du portefeuille non coté n'ont pas été confrontées à celle du consultant habituellement chargé de cette mission.

Moyennant l'ensemble de ces réserves dont la volatilité actuelle sur les marchés financiers, la Société estime l'impact négatif sur ses fonds propres au 31 mars 2020 (avant paiement du dividende et des tantièmes) d'environ 11% par rapport à ceux au 31 décembre 2019 qui étaient, pour rappel, de 7,63 milliards d'euros.

Présidence

L'Assemblée Générale Ordinaire de ce jour était la dernière assemblée tenue sous la présidence de Sir David Verey CBE. S'exprimant au nom des collaborateurs de la Société et de ses actionnaires, Monsieur Dominique Lancksweert a tenu à souligner l'importance de la contribution de Sir David au développement et au progrès de la Société durant ces six dernières années et à l'en remercier chaleureusement.

* * *

SOFINA SA

Rue de l'Industrie, 31 – 1040 Bruxelles
RPM Bruxelles : 0403.219.397
Cotée sur Euronext Brussels (ISIN BE0003717312)

Contact: Wauthier de Bassompierre
Tel. : +32 2 551 06 11
Email : info@sofinagroup.com
Website : www.sofinagroup.com